

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
Association étudiante de la TÉLUQ
12 novembre 2014 de 18 h à 20 h 00
5800 rue Saint-Denis, Montréal, salle 12.042 et en webdiffusion

Membres présents (13) :

Shiba André	Josée Roussy
Erika Fisseler	Nicolas Royer
Hélène Froment	Marie-Claude Larivière
Patricia Julien	Nathalie Lefebvre
Simon Marchand	Rachel Morisseau
Jessie Martin	Gilles Jr. Verreault
André Proulx	

Non-membres (2) :

Sophie Callis, présentation du projet de cours de méthodologie
Stéphane Pageau, président d'assemblée et d'élection

1.0 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum et du droit de présence;

Résolution AGA-141112-01

Que l'assemblée soit ouverte à 18h26 et que le quorum soit constaté.
Proposé par Patricia Julien. Appuyé Gilles Jr. Verreault. Adopté à l'unanimité.

1.1 Constatation de la régularité de la convocation et lecture de l'avis de convocation;

Extrait des règlements généraux

Article 3.2.2 Un avis de convocation doit être envoyé par courriel à tous les membres dans un délai minimal de quarante-deux (42) jours avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle. L'avis doit comporter la date, l'heure, le lieu, l'avis d'élection (ouverture de la période de dépôt des candidatures pour les postes du Conseil d'administration en élection), l'ordre du jour de l'Assemblée et les avis de motion s'il y a lieu.

Patricia Julien rappelle les modalités de l'envoi de l'avis de convocation, soit la publication sur le site web le 30 septembre, un envoi par courriel le 2 octobre, ainsi que plusieurs rappels par courriel et sur les médias sociaux.

Résolution AGA-141112-02

Que la régularité de la convocation soit constatée.
Proposé par Patricia Julien. Appuyé par Érika Fisseler. Adopté à l'unanimité.

1.2 Présentation du conseil d'administration;

Les membres du conseil d'administration se présentent : Clément Fortin, vice-président académique; Patricia Julien, présidente; Simon Marchand, vice-président politique; Martin Servant, secrétaire par intérim; Gilles Jr. Verreault, trésorier.

1.3 Présentation des membres du comité de concertation;

Les membres du comité de concertation se présentent : Jessie Martin, Josée Roussy et Nicolas Royer.

1.4 Présentation des membres présents;

Les autres membres présents se présentent à tour de rôle.

1.5 Présentation de la présidence et du secrétaire d'assemblée;

Patricia Julien présente Stéphane Pageau qui agira à titre de président d'assemblée et d'élections ainsi que Martin Servant qui agira comme secrétaire d'assemblée.

1.6 Présentation des procédures d'assemblée;

Stéphane Pageau, président d'assemblée présente les procédures d'assemblée.

2.0. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Résolution AGA-14112-03

Que l'ordre du jour soit adopté.

Proposé par Gilles Jr. Verreault. Appuyé par Érika Fisseler. Adopté à l'unanimité.

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente;

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du [14 mai 2014](#)

Résolution AGA-14112-04

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2014 soit adopté.

Proposé par Simon Marchand. Appuyé par Gilles Jr. Verreault. Adopté à l'unanimité.

4.0 Bilan annuel des activités du conseil d'administration;

Patricia Julien fait la présentation du bilan de mi-parcours des activités du conseil d'administration. En effet, comme il y a eu une assemblée générale annuelle en mai dernier, le présent rapport d'activités couvre la période de mai à novembre. Pour le consulter, cliquez [ici](#).

Pas de question relativement au bilan des activités.

4.1 Présentation du projet de cours de méthodologie

Sophie Callis, personne tutrice et conceptrice de de cours ludifiés fait la présentation du cours de méthodologie qu'elle est en train de développer en partenariat avec l'AÉTÉLUQ, Clément Fortin siège sur le comité de développement du cours.

4.2 Charte des étudiantes et des étudiants de la TÉLUQ

Simon Marchand présente la nouvelle version de la Charte. Il n'y pas de question.

Résolution AGA-14112-05

Que la Charte des étudiantes et des étudiants de la TÉLUQ soit adoptée.

Proposé par Simon Marchand. Appuyé par Clément Fortin. Adopté à l'unanimité.

5.0 Dépôt du rapport des états financiers 2013-2014

Gilles Jr. Verreault fait la présentation et le dépôt du rapport des états financiers 2013-2014.

Les éléments à retenir sont le fait qu'il y a tout de même eu une hausse des cotisations étudiantes, que les revenus d'intérêts sont stables et que la situation financière de l'association est excellente.

Gilles Jr. Verreault fait aussi un retour sur la question des risques qui sont peu élevés pour nous, notamment du fait que c'est la TÉLUQ qui perçoit les cotisations.

Concernant les placements, il y a une baisse car il n'y a pas eu de placements cette année. Les montants sont restés en caisse et ce en raison de la nouvelle politique de placement qui sera mise en œuvre en 2015.

6.0 Nomination de la firme pour la mission d'audit des états financiers 2014-2015;

Compte tenu de l'excellent service, il est proposé de renouveler le contrat de mission d'audit des états financiers avec Roland Naccache et associés.

Résolution AGA-141112-06

Que le groupe Roland Naccache et associés soit mandaté afin d'effectuer une mission de vérification des finances de l'AÉTÉLUQ 2014-2015.

Proposé par Gilles Jr. Verreault. Appuyé par Érika Fisseler. Adopté à l'unanimité

7.0 Ratification des actes posés par les administrateurs

Résolution AGA-141112-07

Que les actes posés par les administrateurs entre le 15 mai 2014 et le 12 novembre 2014 soient ratifiés.

Proposé par Patricia Julien. Appuyé par Érika Fisseler. Adopté à l'unanimité

8.0 Présentation et adoption du plan d'action 2014-2015

Simon Marchand présente le plan d'action 2014-2015. Il est prévu de maintenir le plan d'action existant en ajoutant un projet concernant la reprise du journal le Sans Papier et ce afin de se concentrer sur les projets déjà prévus avant de déployer des efforts sur plusieurs autres projets.

Madame Froment demande s'il faut prévoir un budget pour le rapatriement du S@ns papier. Gilles répond qu'il faut seulement prévoir environ 100\$ pour l'hébergement.

Résolution AGA-141112-08

Que l'assemblée générale adopte le plan d'action de l'AÉTÉLUQ 2014-2015 en fonction des prévisions budgétaires et des affaires récurrentes.

Proposé par Simon Marchand. Appuyé par Hélène Froment. Adopté à l'unanimité.

9.0 Présentation des prévisions budgétaires 2014-2015

Gilles Jr. Verreault présente les prévisions budgétaires pour l'année 2014-2015.

Les revenus de cotisation sont basés sur une moyenne des trois dernières années, donc sans considérer les efforts de recrutement de la TÉLUQ pour cette année.

Simon Marchand demande de précision sur les allocations des administrateurs. Gilles répond qu'elles sont budgétées selon des prévisions à 85% puisque les allocations ne sont jamais utilisées à 100% à chaque année.

Pour les projets spéciaux 10% de l'encaisse va à l'enveloppe des projets (environ 20 000\$) plus 10% de ce montant en contingence. Tout le monde peut présenter une demande pour des projets spéciaux et ce tant qu'ils sont membres de l'AÉTÉLUQ.

9.1 Ratification du montant de la cotisation étudiante pour 2014-2015;

Résolution AGA-141112-09

Que l'assemblée générale ratifie le montant de huit (8) dollars de la cotisation étudiante pour 2014-2015. Proposé par Clément Fortin. Appuyé par Érika Fisseler. Adopté à l'unanimité

9.2 Modifications à la politique d'allocation et de remboursement des dépenses

Simon explique les raisons pour lesquelles des modifications ont été apportées au remboursement du temps de déplacement au-delà d'une heure, soit notamment le fait d'être davantage équitable envers ceux qui habitent en région plus éloignée.

Résolution AGA-141112-10

Que la modification apportée à l'article 1.3 de la politique d'allocation et de remboursement des dépenses soit ratifiée.

Proposé par Simon Marchand. Appuyé par Gilles Jr. Verreault. Adopté à l'unanimité.

9.3 Présentation de la politique de placement

Gilles Jr. Verreault fait la présentation du projet de politique qui a notamment été travaillé lors d'un Lac-à-l'épaule avec les administrateurs et les membres du comité de concertation. Il est nécessaire d'avoir une politique de placement en raison de notre statut d'association. A la question de Madame Froment concernant des critères écologiques-environnementaux, Simon Marchand répond que ces considérations ont été incluses dans les exclusions. Hélène Froment propose donc d'ajouter un critère concernant les entreprises LEED.

Proposition AGA-141112-01

Il est proposé que nous favorisons les entreprises qui ont une conscience environnementale par leurs investissements dans les processus d'affaires LEED.

Proposé par Hélène Froment. Appuyé par Gilles Jr. Verreault.

Proposition AGA-141112-02

Il est proposé de tenir une plénière sur la proposition.

Proposé par Patricia Julien. Appuyé par Gilles Jr. Verreault. Adopté à l'unanimité.

Patricia Julien mentionne qu'il serait peut-être davantage pertinent de retenir un critère de normes ISO-18000 ou ISO-14 000 qui sont plus larges que la certification LEED et qui permettent de démontrer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Simon Marchand propose que le conseil d'administration soit mandaté pour se pencher sur la question au cours de la prochaine année.

Fermeture de la plénière.

Résolution AGA-141112-11

Il est résolu d'adopter la politique de placement dans sa forme actuel et de mandater le conseil d'administration de l'AÉTÉLUQ pour se pencher sur un critère préférentiel touchant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises au cours de la prochaine année.

Proposé par Simon Marchand. Appuyé par Clément Fortin. Adopté à l'unanimité.

10. Élection pour les postes vacants au conseil d'administration et au comité de concertation

10.1 Présentation du président d'élection et du secrétaire d'élection;

La présidence d'élections est assurée par Stéphane Pageau.

Le secrétariat d'élections est assuré par Patricia Julien.

10.2 Rapport verbal du président d'élection;

Stéphane Pageau présente son rapport verbal. Il mentionne que chaque candidature a été validée, qu'elles sont conformes et qu'il n'y a pas eu de rejet de candidature.

Il y a ensuite eu une campagne sur le site de l'association. Les candidats ont eu à répondre à trois questions. Un vote par anticipation a été tenu du 1^{er} au 11 novembre. Au total, 17 bulletins de vote par anticipation étaient valides.

10.3 Nomination de scrutateurs;

Résolution AGA-141112-13

Que Gilles Jr. Verreault et Clément Fortin agissent à titre de scrutateurs pour la présente élection.

Proposé par Patricia Julien. Appuyé par Érika Fisseler. Adopté à l'unanimité.

11.4 Présentation des candidats et période de questions;

Les deux candidats se présentent. Il n'y a pas de question.

11.5 Vote par scrutin secret;

Stéphane Pageau annonce les résultats du vote et déclare les trois candidats élus :

Martin Servant: 21 pour, 2 contre;

Nicolas Royer: 22 pour, 1 contre;

Christian Beaudin: 19 pour, 4 contre.

Résolution AGA-141112-14

Que Martin Servant soit déclaré élu membre du conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

Proposé par Gilles Jr. Verreault. Appuyé par Simon Marchand. Adopté à l'unanimité.

Résolution AGA-141112-15

Que Christian Beaudin et Nicolas Royer soit déclarés élus comme membre du comité de concertation pour un mandat de deux ans.

Proposé par Patricia Julien. Appuyé par Érika Fisseler. Adopté à l'unanimité.

12.0 Période de questions;

Pas de question.

13.0 Levée de l'assemblée.

Résolution AGA-141112-16

Que l'assemblée soit levée à 20h00.

Proposé par Clément Fortin. Appuyé par Jessie Martin. Adopté à l'unanimité.